

Comité syndical du 13 avril 2018

DELIBERATION N° 18-012

Objet : Adhésion du Syndicat à la structure de portage du projet de Datacenter communautaire public régional. Autorisation donnée au Président pour signer la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Économique (GIE).

Le treize avril deux mille dix-huit à quatorze heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

Sont présents :

Date de convocation :	M. Pierre-Édouard EON	Président du Syndicat Val d'Oise Numérique
5 AVR. 2018	M. Arnaud BAZIN	Délégué du Département du Val d'Oise
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
Date d'affichage :	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
19 AVR. 2018	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts
Acte rendu exécutoire :	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
19 AVR. 2018	Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée

Est excusé et suppléé :

M. Jean-Marie PIERRAT Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes a été suppléé par M. Mathieu LAURENT

A donné pouvoir :

Mme Michèle BERTHY Déléguée du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Pierre-Édouard EON

Sont absents :

Publication ou notification :	M. Anthony ARCIERO	Délégué du Département du Val d'Oise
19 AVR. 2018	M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy-Pays de France
	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
	M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Carnelle Pays de France
	M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA Val Parisis

Secrétaire de séance : M. Pierre-Édouard EON

Le Comité syndical,

Vu les L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu le rapport n°18-012,

Après en avoir délibéré :

RAPPELLE qu'un projet d'implantation dans le Val d'Oise du Datacenter communautaire public régional est engagé depuis 2015 sous le pilotage Département ;

RAPPELLE que ce projet de Datacenter communautaire régional s'inscrit dans le cadre de la charte de coopération pour le développement du site de l'ancienne centrale thermique de Champagne sur Oise signée par Val d'Oise Numérique le 6 juillet 2017 ;

APPROUVE l'adhésion du Syndicat Val d'Oise Numérique au Groupement d'Intérêt Économique d'Infogérance Publique Communautaire ;

APPROUVE le projet de convention constitutive du Groupement d'Intérêt Économique d'Infogérance Publique Communautaire annexée à la présente délibération ;

AUTORISE le Président à signer ladite convention constitutive ;

APPROUVE une contribution exceptionnelle au GIE d'un montant maximum de 50 000 € lors de sa constitution ;

AUTORISE l'installation du siège social du GIE d'Infogérance Publique Communautaire dans les locaux du Syndicat mixte Val d'Oise Numérique situés à l'Hôtel du Département sis 2, avenue du Parc à Cergy-Pontoise ;

AUTORISE le principe d'une mise à disposition de moyens humains et matériels du Syndicat auprès du Groupement d'Intérêt Économique d'Infogérance Publique Communautaire conformément à leurs statuts respectifs ;

DIT que les services du Syndicat conduiront une action de recensement des besoins en équipements et services numériques auprès de ses membres et de leurs organismes associés ainsi qu'une étude d'opportunité sur la création d'une nouvelle compétence optionnelle du Syndicat portant sur les services informatiques ;

PRECISE que les représentants du Syndicat au sein du Groupement d'Intérêt Économique d'Infogérance Publique Communautaire seront désignés ultérieurement ;

CHARGE le Président et le Directeur général, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.



Le Président

Syndicat Mixte Ouvert

Val d'Oise Numérique

Monsieur Pierre-Édouard EON